



SYNDICAT CGT de la PETITE ENFANCE

Section encadrement

DIRECTRICES ET ADJOINTES - LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL « On connaît... »

Aujourd'hui nous, directrices/-teurs, adjoint-e-s, mais aussi tous les professionnels de la petite enfance constatons une dégradation de nos conditions de travail et de la qualité du service rendu. Cette situation compromet nos métiers et nos missions.

Notre travail au quotidien ressemble trop souvent à une accumulation d'injonctions paradoxales :

- **Projet d'établissement**: l'écriture et la mise en place des projets d'établissement ont demandé beaucoup d'investissement de la part des équipes qui apprécient et revendiquent ce travail de réflexion et d'analyse des pratiques.

Comment nous, directrices/-teurs, pouvons nous être garant-e-s du respect de ce projet quand on manque cruellement de moyens ?

Comment poursuivre l'évolution de ces projets quand l'EJE compte toujours dans le ratio d'encadrement des enfants ?

- **Lors des regroupements** : pour les professionnels de la petite enfance la préoccupation est de trouver des réponses aux besoins des enfants et des familles ; la logique administrative raisonne en quantité d'établissements fermés associée au nombre de professionnels en congés.

Comment respecter la bien-traitance des enfants accueillis si le critère dominant est celui de la rentabilité ?

- **Les tâches administratives** : de plus en plus nombreuses, elles passent souvent au premier plan, car on nous demande (pour ne pas dire exiger) de les effectuer dans des délais de plus en plus courts (exemple : fiches D.I.F et maintenant chronogestor).

Comment se réserver encore du temps pour être disponible auprès d'une équipe dans l'accueil des enfants ?

- **La prévention et la protection de l'enfance** : les professionnel-le-s des lieux d'accueil de la petite enfance se doivent de remplir ces missions de part leur formation et en réponse au décret.

Comment les honorer quand le personnel qualifié pour y répondre vient à manquer faute de moyens?

Comment les défendre quand la logique devient celle de la rentabilité ?

Ne s'agit-il pas d'un investissement à faire pour les générations à venir ?

- **Le management** : on nous dit « vous êtes des managers, vous n'avez pas vocation à être dans l'accueil des enfants, mais à faire appliquer des pratiques professionnelles ».

Comment ne pas faire subir de la maltraitance institutionnelle quand il ne s'agira plus que de contrôle à exercer auprès des équipes ?

Notre fonction, n'est-elle pas aussi dans l'accompagnement des professionnelles pour garantir la bien-traitance auprès des enfants ?

- **Le décret EAJE** : Les conclusions du rapport Tabarot et leur mise en place proposées par Mme Morano visent à rendre rentable l'accueil des jeunes enfants et à répondre quantitativement aux besoins des familles dans le mépris du bien-être de l'enfant.

Cette pression est visible au niveau de la DFPE où les taux de fréquentation deviennent une priorité absolue.

Comment allons nous pouvoir garantir un accueil bienveillant et bien-traitant dans cette logique gestionnaire où l'humain est apparenté à un chiffre ?

Face à ces injonctions paradoxales, comment retrouver du sens dans nos fonctions d'encadrement et nos missions de services publics ?

Si vous partagez ces préoccupations, rejoignez-nous pour être plus nombreuses-eux et donc plus fort-e-s !

Pour tout contact : Syndicat CGT Petite Enfance – section encadrement, Bureau 208
3 rue du Château, d'Eau 75010 PARIS
Tel : 01 44 52 77 08 – Fax : 01 44 52 77 29 - Mail : cgt-pe@hotmail.fr